

Mme SOPHIE BERGERON :

Curieux Bégin. Merci, Curieux Bégin. Il nous a aidés pour toute l'année qui a suivi. Alors, voilà.

1375 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vous remercie beaucoup.

1380 **Mme SOPHIE BERGERON :**

Merci.

PAUSE

1385

M. LAURENT AUDAR

Copropriétaires des condos du 3770 boulevard LaSalle

1390

LA PRÉSIDENTE :

Nous revenons avec monsieur Audar, Laurent Audar. Donc, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion et que je vous aviserai lorsqu'il restera 2 minutes. Ensuite, je disposerai de 10 minutes pour vous poser des questions. Donc, nous vous écoutons.

1395

M. LAURENT AUDAR :

Donc, je parle au nom des copropriétaires du 3770, boulevard LaSalle, ensemble de 8 condos qui se trouvent à l'angle de la rue Troy, où il y a également une garderie dans cette rue, avec une ruelle à cet endroit qui donne un accès direct à la rue Wellington. Dans la copropriété, on a des personnes âgées, à la retraite, que ça fait à peu près une vingtaine d'années qu'elles habitent le lieu.

1400

Après concertation avec les copropriétaires, nous sommes contre la piétonnisation à l'année. Je vais vous donner les raisons. N'oubliez pas que la rue Wellington est une rue enclavée où la seule déviation de circulation se fait sur le boulevard LaSalle et la rue de Verdun, car c'est une illusion de penser que la rue Wellington fermée à la circulation va réduire le nombre de voitures; celles-ci vont se diriger sur les autres rues environnantes.

Lorsque la rue est piétonne l'été, nous subissons le bruit de la circulation des camions de livraison qui se stationnent au niveau de la ruelle pour décharger leurs livraisons. Nous devons laisser nos fenêtres fermées pour ne pas entendre le bruit et ne pas subir la pollution. Également, il y a plus de trafic sur le boulevard LaSalle, plus de bus. Les véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse ainsi que le passage piéton qui est au niveau de LaSalle et Troy. C'est les piétons qui doivent faire attention, et non pas les voitures qui doivent s'arrêter.

Nous subissons également la venue des personnes qui n'habitent pas Verdun, qui stationnent leurs voitures sur le boulevard LaSalle, dans les rues autour, dans les ruelles ou bien sur nos stationnements privés, ce qui nous oblige à intervenir pour qu'ils partent.

Nous devons subir aussi le bruit des personnes qui se déplacent, soit quand elles vont sur Wellington, soit quand elles reviennent tard le soir, en particulier la fin de semaine. À savoir que moi, je travaille les fins de semaine, donc je me couche tôt et je me lève tôt le matin.

Dans le projet qui a été déposé, on parle d'un investissement estimé à 22 millions pour aménager la rue, plus 3 millions pour l'entretien à l'année, ainsi que le déneigement l'hiver entre 300 et 350 000 \$. J'aimerais savoir si la Ville a les moyens de payer ou alors qui va payer. Certainement nos comptes de taxes, car il faut bien donner la facture à quelqu'un. Nous n'avons aucun problème que ces montants soient investis pour créer des logements sociaux, sortir les personnes de l'itinérance ou donner à manger à ceux qui sont dans le besoin, mais certainement pas pour satisfaire les désirs d'un groupe de jeunes qui veulent triper sur la Well l'hiver.

Nous pensons aussi que cela va entraîner une augmentation des loyers et des comptes de taxes, comme ce fut le cas quand la rue Wellington a été nommée « la rue la plus *cool* au monde ».

1435

Il ne faut pas oublier également que tout près, il y a le parc Therrien avec les terrains de football et de baseball, le *skatepark* ainsi que la plage, et la route qui mène au pont Champlain. Et nous subissons aussi cet achalandage de personnes.

1440

Il est à noter aussi – mais ça, j'hésite un peu à le dire, mais ce n'est pas grave – il est à noter aussi que l'un des instigateurs fait partie du comité de direction de Projet Montréal, ce qui me semble brouiller les cartes et qu'il y a conflit d'intérêts.

1445

En conclusion, la piétonnisation ne ferait qu'empirer une situation déjà pénible en été que nous devons subir à l'année, ainsi qu'une augmentation de notre compte de taxes, car quelqu'un va devoir payer pour ce projet et c'est pour cela que nous sommes contre.

LA PRÉSIDENTE :

1450

Merci de ce témoignage. Donc, j'aurai moi aussi quelques questions.

M. LAURENT AUDAR :

Oui.

1455

LA PRÉSIDENTE :

Je vais commencer par les chiffres que vous avancez. Vous mentionnez que ça coûterait 22 millions pour...

1460

M. LAURENT AUDAR :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1465

Vous tenez ce chiffre d'où?

M. LAURENT AUDAR :

De la présentation qui avait été faite la dernière fois.

1470

LA PRÉSIDENTE :

La présentation de?

1475

M. LAURENT AUDAR :

La dernière fois quand il y a eu la présentation, on avait des questions.

LA PRÉSIDENTE :

1480

Oui?

M. LAURENT AUDAR :

Il y a eu des tableaux qui nous ont été montrés.

1485

LA PRÉSIDENTE :

Oui?

1490

M. LAURENT AUDAR :

Donc, dans le budget d'investissement, il y avait la rue Wellington. O.K.? C'était de 0,4 million à 10 millions. Et c'était pour 1,3 kilomètre de rue. Je l'ai ici. O.K.?

1495

LA PRÉSIDENTE :

Oui, mais en fait, on parle de 10 millions.

M. LAURENT AUDAR :

1500

Et après, pour la place publique, pour faire une place publique, on parlait de 12 millions. Donc, 10 plus 12, ça fait 22.

LA PRÉSIDENTE :

1505

Donc, votre 22 millions vient de la piétonnisation à l'année plus d'une place publique?

M. LAURENT AUDAR :

1510

Oui, c'est ça. Et le deuxième, le 3,5 millions, ce serait pour l'entretien annuel. Parce qu'actuellement, pour l'entretien l'été, c'est plus ou moins 1 million.

LA PRÉSIDENTE :

1515

O.K. Et donc, vous avez parlé que vous avez beaucoup plus de difficultés avec le stationnement durant l'été.

M. LAURENT AUDAR :

1520

Oui. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1525

O.K. Et le stationnement, qu'il y a beaucoup plus de personnes qui viennent d'ailleurs et qui se stationnent sur la rue LaSalle?

M. LAURENT AUDAR :

1530

Sur la rue LaSalle, sur la rue Troy et sur les stationnements privés également. On est obligé de les enlever nous-mêmes, parce que quand on appelle... bon, au début, on appelait la police, mais

1535 ils nous ont donné un numéro d'une compagnie qui met des tickets, et ils ne se déplacent pas. Donc, on est obligé d'intervenir, nous, directement auprès de ces gens-là. Et ce sont des personnes qui viennent soit, bien, ils nous disent « Ah, bien, j'en ai pour 5 minutes, je m'en vais faire une course. Ah, j'en ai pour 5 minutes, je vais à ce magasin-là. » Mais les 5 minutes plus les 5 minutes, nous, on n'a pas...

LA PRÉSIDENTE :

1540 Donc, vous avez géré ça comment?

M. LAURENT AUDAR :

En intervenant directement avec les personnes.

1545 **LA PRÉSIDENTE :**

Que vous prenez sur les faits?

M. LAURENT AUDAR :

1550 Oui. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1555 O.K. Et si vous ne les prenez pas sur les faits?

M. LAURENT AUDAR :

1560 Comment ça?

LA PRÉSIDENTE :

1565 S'ils se stationnent et que vous ne les voyez pas, qu'est-ce que vous faites?

M. LAURENT AUDAR :

1570 Bien, on ne fait rien si on ne les voit pas. Mais par exemple, quand je reviens de travailler et que je veux me stationner et qu'il y a quelqu'un à mon emplacement, on intervient. Si je ne suis pas là et que mon conjoint, il est... parce qu'il est en télétravail, il les voit, il leur demande de s'en aller.

LA PRÉSIDENTE :

1575 O.K. Est-ce que c'est arrivé souvent?

M. LAURENT AUDAR :

1580 Ça arrive souvent l'été, très souvent. Au moins une fois par jour minimum.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et vous parlez qu'il y avait beaucoup plus de bruit?

1585 **M. LAURENT AUDAR :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1590 O.K.

1595

M. LAURENT AUDAR :

Il ne faut pas oublier que toutes les voitures qui ne passent plus sur la rue Wellington vont passer sur le boulevard LaSalle. Et bien sûr, on dévie... tous les bus sont déviés aussi sur le boulevard LaSalle. Ça, il ne faut pas l'oublier non plus.

1600

Et il y a aussi les livraisons, parce que vu que la ruelle qu'il y a à l'angle de Troy et LaSalle donne directement sur la rue Wellington, il y a des camions de livraison qui se stationnent sur le boulevard LaSalle pour aller, bien, livrer les commerces qu'il y a sur la rue Wellington. En particulier, il y a un restaurant à l'angle de cette ruelle où les camions de livraison se stationnent à cet endroit pour livrer.

1605

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Est-ce qu'il y a des ruelles qui peuvent être utilisées pour la livraison?

1610

M. LAURENT AUDAR :

Non. Non. Il y a la ruelle qui mène directement à LaSalle et Wellington, mais cette ruelle est déjà prise par des voitures qui stationnent, les voitures des gens qui travaillent dans le commerce. Je ne sais pas si vous voyez, si vous visualisez?

1615

LA PRÉSIDENTE :

Je vois. Je me demandais tout simplement si c'était du stationnement légal.

1620

M. LAURENT AUDAR :

Oui, parce qu'en fait, c'est une ruelle privée.

1625

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1630

M. LAURENT AUDAR :

Mais tout le monde passe par cette ruelle-là.

1635

LA PRÉSIDENTE :

Donc, les employés des commerces se stationnent légalement...

1640

M. LAURENT AUDAR :

Oui, oui, ils ont l'autorisation.

LA PRÉSIDENTE :

1645

... on s'entend, dans la ruelle?

M. LAURENT AUDAR :

Oui. Oui.

1650

LA PRÉSIDENTE :

Et la ruelle, elle, ne peut servir pour les camions de livraison parce qu'ils n'ont pas d'espace pour passer?

1655

M. LAURENT AUDAR :

Non, parce qu'il n'y a pas de place. Il n'y a pas de place.

LA PRÉSIDENTE :

1660

O.K.

M. LAURENT AUDAR :

1665

Puis il y a certains camions de livraison qui ne peuvent pas rentrer dans la ruelle parce qu'elle est trop étroite.

LA PRÉSIDENTE :

1670

Oui. O.K. Et vous avez mentionné au début qu'il y avait également une garderie à côté.

M. LAURENT AUDAR :

1675

Il y a une garderie dans la rue Wellington où ils ont eu quelques fois... enfin, souvent des problèmes quand ils promènent les enfants. Quand ils veulent traverser le passage piéton, c'est souvent problématique parce que, comme je vous ai dit, c'est aux piétons de faire attention, et non pas aux voitures de s'arrêter, parce que les voitures ne s'arrêtent pas.

LA PRÉSIDENTE :

1680

O.K. Et est-ce que vous avez été témoin ou entendu parler?

M. LAURENT AUDAR :

1685

Oui, bien, je suis témoin moi-même quand je veux traverser.

LA PRÉSIDENTE :

1690

O.K.

M. LAURENT AUDAR :

Et de nombreuses personnes aussi. Il y a eu différentes plaintes qui ont été faites à la police, mais il n'y a rien qui a été fait.

1695

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous savez s'il y a eu des accidents, s'il y a eu des personnes blessées?

1700

M. LAURENT AUDAR :

Il y a eu un accident... voilà à peu près un an et demi, il y a eu un accident.

LA PRÉSIDENTE :

1705

Un seul?

M. LAURENT AUDAR :

1710

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que la personne a été sévèrement blessée?

1715

M. LAURENT AUDAR :

Je ne sais pas. Je travaillais à ce moment-là. C'est juste un témoignage qui m'avait été rapporté.

1720

LA PRÉSIDENTE :

1725 O.K. Depuis la piétonnisation, dans les quatre dernières années, il semble y avoir beaucoup de problèmes d'interactions entre les personnes, mais pas d'accidents graves, pas de blessés?

M. LAURENT AUDAR :

1730 Non, parce qu'on sait que ce passage piéton est problématique, donc on fait attention avant de traverser.

LA PRÉSIDENTE :

1735 O.K. D'accord. Vous parliez également de l'augmentation des loyers. Je comprends que les loyers ont augmenté beaucoup autour de Verdun. Est-ce que vous pensez que l'augmentation d'un loyer est différente à Verdun par rapport aux augmentations de loyer dans les autres quartiers de Montréal?

M. LAURENT AUDAR :

1740 Je dirais que ça a amené une nouvelle... bien, de nouvelles personnes qui ont... bien, comme il se passe un peu partout dans Montréal, la gentrification avec des logements qui sont rénovés et avec des personnes qui ont un pouvoir d'achat plus important, je dirais, ce qui entraîne bien sûr des augmentations et puis les personnes à moyens plus modestes ne peuvent plus se loger.

LA PRÉSIDENTE :

1750 Donc, vous pensez qu'il y a une plus grande gentrification du quartier?

M. LAURENT AUDAR :

Oui. Oui. Oui.

1755 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que c'est répandu parmi toute la région ou à certains endroits spécifiquement d'après vous?

1760 **M. LAURENT AUDAR :**

Ça, je ne pourrais pas vous répondre.

LA PRÉSIDENTE :

1765

O.K. Est-ce qu'il y a des personnes âgées à l'intérieur des condos?

M. LAURENT AUDAR :

1770

Oui. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Est-ce qu'elles ont des problèmes particuliers?

1775

M. LAURENT AUDAR :

Bien, la personne se plaint qu'elle ne peut plus ouvrir ses fenêtres à cause du bruit.

1780 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Et est-ce que vous notez une augmentation importante ou périodique au niveau du bruit?

1785

M. LAURENT AUDAR :

1790 Non, importante, importante. Et en particulier, je dirais surtout les fins de semaine, le vendredi, samedi et le dimanche dans la journée.

LA PRÉSIDENTE :

1795 Donc, surtout la fin de semaine?

M. LAURENT AUDAR :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1800 O.K.

M. LAURENT AUDAR :

1805 La semaine, c'est un peu moins problématique. Il est sûr que l'été aussi, bien, juillet, août, les gens sont en vacances, ça ramène plus de monde aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1810 C'est normal. On est au Québec, tout le monde sort dans les rues durant l'été.

M. LAURENT AUDAR :

1815 Oui. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1820

O.K. Est-ce que vous savez si les personnes âgées sont plus affectées durant la piétonnisation, outre ne pas pouvoir ouvrir leurs fenêtres?

M. LAURENT AUDAR :

1825

Je dirais qu'elles hésitent plus à sortir. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1830

O.K. D'accord. Est-ce que vous aviez d'autres choses que vous vouliez rajouter?

M. LAURENT AUDAR :

1835

Non, c'était tout.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je vous remercie de votre témoignage.

1840

M. LAURENT AUDAR :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1845

On va prendre 2 minutes... bien, quelques secondes.

1850